

Qu'est-ce que le PRFB ?

Le **Programme Régional de la Forêt et du Bois** (PRFB) est la déclinaison du Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB). Il a été élaboré par la Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB) qui concourt à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de la politique forestière en prenant en compte les fonctions économiques, environnementales et sociales de la forêt.

Ce document cadre **définit les enjeux, les objectifs et le plan d'actions en faveur de la forêt et de la filière forêt-bois en Martinique pour 10 ans**. Il est prévu par le Code forestier et la loi du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF).

Il a été établi en concertation avec l'ensemble des acteurs de la forêt et du bois afin de mieux prendre en compte les spécificités de la forêt, des usages et de la filière bois sur le territoire. Il est **co-piloté en Martinique par la Collectivité Territoriale de Martinique et la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt**.

Le programme répond à 4 axes stratégiques, précisés dans un plan d'actions décliné au travers de 18 fiches actions.

65 indicateurs définis permettent le suivi annuel du programme.

Elaboration du PRFB

Le bureau d'études **SalvaTerra** a assuré **l'assistance technique pour l'élaboration du PRFB**.

- Un diagnostic sur la forêt et le bois.
- Deux séquences de **groupes de travail** organisées autour des thématiques suivantes : production et exploitation - filières des produits forestiers - connaissance et protection - ouverture au public.
- Une évaluation environnementale stratégique (bureau d'études Biotope).

Le programme complet est disponible à [ce lien](#).

EN RÉSUMÉ

Actuellement, les forêts martiniquaises sont très peu exploitées et la plupart du bois utilisé est importé. Le PRFB vise donc à **augmenter durablement la contribution de la forêt à l'économie de la Martinique** (axe 1), notamment en organisant les filières en adéquation avec les besoins des différents acteurs de la filière bois pour une meilleure valorisation des bois exploités localement et en développant de nouvelles opportunités liées aux forêts (cultures sous couvert forestier et produits forestiers non ligneux).

Les forêts doivent faire face aux pressions anthropiques principalement liées à l'urbanisation et aux risques naturels accentués par le changement climatique. Il est nécessaire de **maintenir et développer les fonctions environnementales des forêts martiniquaises** (axe 2). La gestion forestière multifonctionnelle et durable de ces forêts passe par une amélioration des connaissances actuelles des milieux forestiers.

La forêt est également un espace de récréation pouvant être un levier de développement économique en Martinique. L'accessibilité et la visibilité de la forêt au public doivent être renforcées pour permettre une **meilleure compréhension de la forêt et de ses enjeux** (axe 3).

Enfin l'élaboration du PRFB a permis l'émergence d'un dialogue autour des forêts impliquant l'ensemble des acteurs concernés. Il est essentiel de **maintenir et renforcer ce dialogue tout en fournissant aux acteurs les capacités techniques pour atteindre les objectifs fixés** (axe 4). Le secteur de la forêt et du bois souffre du manque de formation. Les formations existantes doivent être renforcées et adaptées aux besoins de la filière.

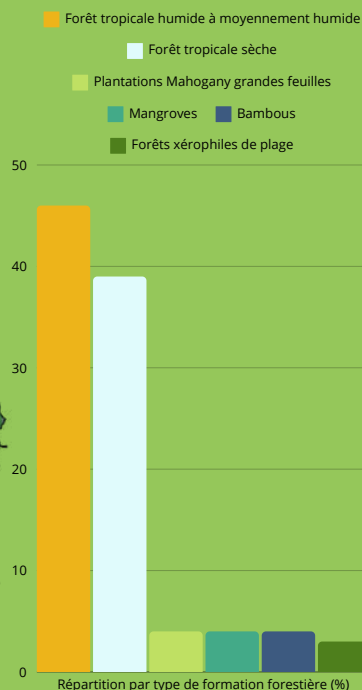
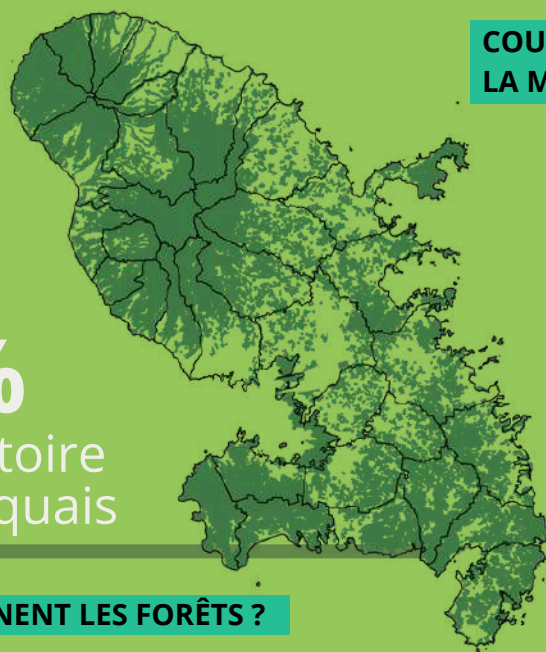
LA FORÊT MARTINIQUAISE

2ème Territoire d'Outre-Mer le plus boisé

48 500
hectares
dont mangroves

43%
du territoire martiniquais

COUVERTURE FORESTIÈRE DE LA MARTINIQUE



A QUI APPARTIENNENT LES FORÊTS ?



Plus de 60% des propriétaires détiennent moins de 4 ha

UNE RICHE BIODIVERSITÉ

396 espèces forestières

dont **20%** endémiques aux Petites Antilles

Couvert forestier dominé par des espèces indigènes

Niveau de naturalité des forêts élevé

95% de la surface forestière correspond à des forêts non plantées (naturellement régénérées) peu ou pas exploitées actuellement

40 espèces endémiques (faune & flore) abritées par les forêts martiniquaises

DE FORTS ENJEUX DE CONSERVATION ET PROTECTION

80%

des forêts sont intégrées à une aire protégée



La forêt joue un rôle important dans la **régulation hydrique** (qualité et quantité de l'eau)



12 Mt de carbone stocké par la forêt martiniquaise

75% du carbone forestier contenu dans les forêts humides et moyennement humides

Essences forestières introduites pour la production de bois d'oeuvre



Mahogany à grandes feuilles

1900 ha



Pin caraïbe, Mahot bleu


30 ha

DES PEUPELEMENTS FORESTIERS MENACÉS PAR LES RISQUES NATURELS ET LES PRESSIONS ANTHROPIQUES

Invasion biologique Aléas climatiques Volcanisme Urbanisation Incendies Défrichement illégal

LA FILIÈRE BOIS MARTINIQUEAISE

LES CHIFFRES CLÉS


1 à 2 %
PIB


2500 m³
de bois d'œuvre et
d'industrie collectés par
an


700
emplois


300
entreprises



EXPLOITATION FORESTIÈRE


**Mahogany à grandes
feuilles**
*95% de la production de bois
martiniquaise*


**Le relief est la
principale
contrainte**


3 exploitants


**Seuls 12% des forêts
apparaissent exploitables**
*86% des plantations de Mahogany sont
inexploitables*

Forêt publique

2000 m³/an prélevés en bois d'œuvre et
d'industrie
Potentiel : **5700 m³/an**
Quantité bois de feu potentielle non
récoltée : **2000 m³/an**

Forêt privée

800 m³/an prélevés en bois d'œuvre et
d'industrie
Prélèvements informels : **20% volumes
totaux de bois d'œuvre exploités**



TRANSFORMATION


3 scieries



1ère transformation
Rendements faibles (30%),
déchets de sciage
faiblement valorisés



2ème et 3ème transformations
Pas de distinction entre les deux
Bois local faiblement utilisé

COMMERCE



Activités principales : commerce de détail de meubles, charpentes menuiseries, commerce de gros



Bois utilisé principalement issu de l'importation

40 000 t/an importées depuis l'Hexagone et < 1 000 t/an exportées vers l'Hexagone.

ENJEUX MAJEURS DE LA FILIÈRE



Faible organisation de la filière



Faibles rendements (exploitation & production)



Concurrence & marché local peu dynamique



Peu de formation & de main d'œuvre qualifiée



SYNTHÈSE DES OBJECTIFS PAR AXE

AXE 1 : Augmenter durablement la contribution de la forêt à l'économie de la Martinique

Diversifier les opportunités économiques reposant sur les forêts

- Mettre en place des filières reposant sur les productions sous couvert forestier
- Appuyer les porteurs de projet

Augmenter la valeur produite grâce au bois produit localement

- Augmenter la part des productions à base de bois local en répondant aux attentes des consommateurs
- Mobiliser plus de bois de manière durable

AXE 2 : Maintenir et développer les fonctions environnementales des forêts martiniquaises

Collecter et valoriser l'information environnementale

- Inventaire forestier, Système d'information environnementale

Lutter contre les pressions sur la forêt

- Limiter les pressions anthropiques (défrichement) & lutter contre les espèces exotiques envahissantes
- Maintenir et améliorer l'état écologique et paysager des forêts

Lutter contre les risques naturels, actuels et futurs

- Lutter contre les pressions naturelles actuelles et futures
- Favoriser la résilience des écosystèmes forestiers

AXE 3 : Faire comprendre la forêt martiniquaise et ses enjeux

Accroître la connaissance de la forêt et de ses enjeux par tous les acteurs

- Renforcer la communication auprès des différents publics
- Générer et diffuser de la connaissance sur la forêt

Rendre accessible et visible aux visiteurs le patrimoine naturel et culturel forestier

- Augmenter la qualité et quantité des sites et sentiers accessibles en forêt publique et privée
- Accompagner les porteurs de projet dans la mise en valeur des richesses environnementales et culturelles

AXE 4 : Maintenir et renforcer le dialogue initié autour des enjeux de la forêt et du bois, tout en fournissant aux acteurs les capacités techniques pour l'atteinte des objectifs fixés

Faire émerger une gouvernance pour la forêt, initiée par la CRFB

- Suivre et analyser les résultats du PRFB et réorientation des actions si besoin
- Animer un dialogue autour des forêts impliquant l'ensemble des parties prenantes

Apporter aux acteurs des forêts et du bois les formations et appuis techniques nécessaires

- Renforcer les possibilités de formations en lien avec la forêt et le bois
- Développer une offre de recherche et d'appuis techniques au service de la forêt et du bois